

Elections MAIF 2021 : remerciement de Dominique Mahé aux sociétaires

Son: [Musique enjouée et rebonds].

Dominique Mahé [Président de la MAIF] : Bonjour à toutes et à tous. Votre mutuelle, la MAIF vous appelait cette année à vous exprimer pour désigner vos représentants. Vous avez été très nombreux à participer, plus de 210 000, et je tiens à vous en remercier chaleureusement, à le faire d'autant plus dans ce contexte difficile que l'on connaît, ce contexte de crise sanitaire, économique, sociale. Un grand merci à vous. Pour moi, votre participation représente trois choses. D'abord, votre attachement à notre vie mutualiste et son expression démocratique. Également, j'en suis persuadée, votre confiance dans notre modèle politique, et votre adhésion à l'engagement qui est le nôtre, en tant qu'assureur mutualiste, mais aussi en tant qu'acteur social impliqué dans la cité, impliquée dans la société. Vos représentants, vos élus, pour quoi faire ?

Dominique Mahé [Président de la MAIF] : D'abord pour vous représenter à l'Assemblée générale annuelle, d'être votre voix et de se prononcer sur l'action de votre conseil d'administration. Au-delà de leur participation à l'Assemblée générale, évidemment, leur contribution, leur engagement au plan local sur des actions de quelque nature qu'elles soient, mais dont la finalité sera toujours d'être au service d'une économie qui privilégie l'humain sur toute autre chose. Par votre vote, vous soutenez un modèle d'entreprendre différent, un modèle d'entreprendre singulier, un modèle dont la vocation première est de vous protéger au mieux et de vous apporter pleine satisfaction dans votre statut d'assuré. Également un modèle qui vise avant tout une relation sur le long terme, d'installer avec vous la satisfaction, évidemment, la confiance, et donc votre fidélité, et je dirais même la fierté d'appartenance. Par exemple en 2020, l'expression de la solidarité pour l'assureur mutualiste que nous sommes, a été cette mesure que le conseil d'administration a décidé au printemps, de reverser aux sociétaires titulaires d'un contrat véhicule, une partie de leur cotisation en les invitant en rebond de pouvoir eux-mêmes être solidaires, en reversant cette participation à des organismes particulièrement impliqués dans la crise sanitaire.

Dominique Mahé [Président de la MAIF] : Le troisième point fort de ce modèle d'entreprise, c'est un modèle foncièrement responsable, d'entreprise responsable, qui vise avant toute chose d'avoir un impact positif sur la société, une entreprise engagée dans la société. C'est cela aussi, je crois, qui crée notre fierté commune d'appartenance. Demain, je suis certain que la MAIF sera encore plus engagée, encore plus ouverte, et je fais le constat heureux qu'elle attire de plus en plus. À titre d'exemple, en 2020, dans une année de crise, nous avons gagné plus de 40 000 sociétaires supplémentaires. Nous sommes aujourd'hui trois-millions-deux-cents-mille sociétaires, parce qu'en 2020, nous avons eu l'intégration de 900 000 adhérents affiliés à MAIF, aujourd'hui sociétaires de la MAIF, et j'ose dire aujourd'hui, citoyens de la MAIF, et un certain nombre d'entre eux ont pu participer pour la première fois comme vous, à la désignation de leurs représentants. Pour terminer, je voudrais vous renouveler mes remerciements pour votre participation. Il est très

important que nous continuions, ensemble, à faire vivre cette vie mutualiste, cette vie démocratique tellement caractéristique de notre modèle MAIF. Un grand merci à vous. Prenez soin de vous.

Son: [Musique].

[Logo MAIF].